

Mais que fait la police ?

Le thème de l'insécurité et du manque d'effectifs policiers occupait déjà les esprits au XIXe s., en témoigne une lettre d'habitants de Cointrin qui réclament une présence policière accrue ...en 1858.

Le 28 septembre 1858, neuf habitants du hameau de Cointrin signent une lettre de réclamation au maire de Meyrin, Alphonse Dubois :

« Monsieur,

Les soussignés habitants de Cointrin prennent la liberté de vous manifester leur mécontentement sur la manière dont la police est faite dans leur hameau où on ne voit jamais de garde-champêtre [dénomination de l'agent de police municipale de l'époque] en sorte que les délits soit de chasse, soit de maraudages s'y commettent impunément. Il leur semble qu'il y aurait des mesures à prendre à cet égard, soit en augmentant le nombre des gardes-champêtres, soit en obligeant les titulaires à mieux faire leur service. Enfin, ils laissent à votre appréciation leurs justes griefs, sûrs qu'ils sont que vous y aurez égard, que vous ne laisserez pas cette partie de la Commune dans une position (...) qui ne peut sans de graves inconvénients durer davantage (...). Dans cet espoir, ils vous présentent, Monsieur, l'assurance de leur profond respect.»

La nature des « délits » qui préoccupent les signataires (chasse, maraudages, c'est-à-dire vols de récoltes) nous rappelle que Meyrin est alors une commune agricole. Cette lettre nous renseigne également sur le fait qu'à l'époque déjà, Cointrin se sent quelque peu délaissé par Meyrin dont il est géographiquement séparé par la campagne.



Le hameau de Cointrin vers 1920. Collection privée.